



Conseil patrimonial du 5 février 2014 à Feucherolles - Compte-rendu

Liste des présents :

1^{er} collège : LES ÉLUS		Présent	Excusé
Patrick LOISEL	Président de l'APPVPA, maire de Feucherolles	x	
Laurent RICHARD	Secrétaire général, Maire de Maule, conseiller général		x
Claude JAMATI	Trésorier, Maire de Bailly	x	
Michel COLIN	Trésorier adjoint, Maire de Noisy le Roi, conseiller général		x
Bernard DEBAIN	Maire de Saint Cyr		x
Martine DELORENZI	Adjoint au maire de Bazemont	x	
Cécile GERMAINE	Conseillère municipale de Chavenay		
Sophie SAUTEUR	Adjoint au maire de Beynes		
Pierre-Yves STUCKI	Représenté par Mme Conort	x	
2^e collège : LES AGRICULTEURS			
Xavier LAUREAU	Vice-Président de l'APPVPA, Agriculteur à Bailly	x	
Armelle CAFFIN	Agricultrice à Bazemont		
Alexandre FLÉ	Agriculteur à Fontenay-le-Fleury	x	
François GAUTHIER	Activité équestre à Bazemont	x	
Christian HUBERT	Agriculteur à Beynes	x	
Christophe JARRY	Horticulteur à Noisy le Roi	x	
Gérald MILLET	Agriculteur à Herbeville		x
Ghislaine PICARD	Agricultrice à Davron	x	
Alexandre RUECHE	Agriculteur à Bailly, représentant la Chambre d'Agriculture		x
3^e collège : LES ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS			
Pierre BARRAU	Vice-Président de l'APPVPA, Association Renaissance du Patrimoine		x
Paul DELHAYE	Secrétaire général adjoint, habitant de St Cyr	x	
Dominique BOUCHEZ	Association pour la Protection du Patrimoine Culturel de Chavenay (APPCC)	x	
Françine LABUSSIÈRE	Habitante de Bailly	x	
Josette HOUELBEK	Société des Amis du Château de Versailles		
LES MEMBRES D'HONNEUR			
Colette LE MOAL	Ancienne député	x	
INVITES			
Marie de NAUROIS	Animatrice GAL	x	
Valérie GILLETTE	Gestionnaire GAL	x	
Charles Myber	3 ^e collège, responsable du Théâtre en Plaine	x	
Isabel Claus	Animatrice charte paysagère	x	

1. Projets portés par l'APPVPA et pouvant faire appel à une subvention LEADER en 2014

a. Le fonctionnement du GAL :

Grâce à l'augmentation des cotisations des collectivités et aux réserves parlementaires, l'APPVPA pourra se passer de faire une demande de subventions dans le cadre de LEADER en 2014. Environ 10 000 euros de FEADER sont encore disponibles pour le fonctionnement du GAL mais il est préféré les garder pour 2015, où nous ne sommes pas sûrs de pouvoir à nouveau bénéficier de réserves parlementaires. En 2014, M. Guaino nous attribuerait 20 000 euros, M. Douillet 10 000 euros et M. Mallé 2000 euros.

b. La coopération transfrontalière :

Après 3 années d'échanges avec la Belgique et la Hollande, il nous reste une réunion de présentation des résultats et de clôture du projet à organiser en juin prochain. Cette journée aura lieu en Belgique, qui est à mi-chemin entre les 2 régions les plus éloignées. Martine Delorenzi, qui s'est beaucoup impliquée dans ces échanges, témoigne que ceux-ci nous ont beaucoup stimulé dans nos projets de communication, et qu'il est important d'aller jusqu'au bout du projet. François Gauthier est volontaire pour participer à cette journée de bilan.

Le projet est donc accepté, pour un coût de 1632 euros, dont 734,40 euros seraient pris en charge par l'APPVPA (le Conseil Régional ne finançant plus la coopération) et 897,60 euros seraient demandés à l'Europe dans le cadre de LEADER.

c. Le Printemps et l'Automne de la Plaine

Dominique Bouchez expose son projet pour 2014, avec un Printemps sur le thème de « l'arbre », et un automne sur celui des « gourmandises ». Le budget a été réduit au maximum et se monte à 4900 euros (comprenant des banderoles, des affiches, des programmes, des conteuses, et dépenses diverses), dont 2695 euros seraient demandés à LEADER et 2205 euros supportés par l'association.

Le projet est accepté.

d. Le Théâtre en Plaine

Suite au succès remporté par le spectacle « Impertinences » interprété par Juliet Lemonnier, Charles Myber propose de développer le « Théâtre en Plaine » et faire de ce spectacle l'ambassadeur de la Plaine de Versailles. Le théâtre en Plaine pourrait ainsi devenir le « off » du Mois Molière : nous pourrions accueillir 2 ou 3 spectacles du Mois Molière, en échange de la programmation de « Impertinences » dans le Mois Molière. Les exploitations agricoles sont bien entendu les lieux privilégiés pour accueillir ces spectacles, ainsi que la « ferme Brillon » à Chavenay.

Des ateliers théâtre sont également prévus avec les enfants, ainsi que des représentations dans les écoles qui en font la demande (à la charge des communes). Une représentation aura lieu à l'école de Montainville le 11 février.

La question est posée de savoir si le développement du théâtre en plaine représente un intérêt pour le prochain projet LEADER. Si le collège des élus s'est exprimé favorablement pour développer un volet culturel, le collège des agriculteurs n'a pas abordé ce sujet. La Chambre d'Agriculture va néanmoins pour la première fois développer un projet culturel et Christophe Hillairet, rencontré récemment par Patrick Loisel et Marie de Naurois, est favorable à la mise en place d'un partenariat avec nous.

Le projet exposé par Charles Myber est d'un coût de 10 000 euros. 2500 euros seraient pris en charge par l'APPVPA. 7500 euros ont été demandés au CG78, qui est très intéressé par le projet (Michel Colin, Charles Myber et Dominique Bouchez ont rencontré Alain Schmitz). Si la subvention du CG78 est inférieure à 7500 euros, un complément sera demandé dans le cadre de LEADER.

Le projet est accepté.

e. Stage sur les circuits courts au profit du Cercle des producteurs de la Plaine de Versailles

Le cercle des Producteurs regroupe 7 entreprises qui souhaitent communiquer en réseau pour développer leurs ventes. Ils lancent une dynamique au sein d'un petit groupe qui se réunit régulièrement, puis s'élargiront aux autres producteurs de la Plaine de Versailles qui le souhaiteront dans un deuxième temps. L'APPVPA pourrait leur mettre un stagiaire à disposition afin de les aider dans ce lancement. Le coût serait de 3116,30 euros pour 6 mois, dont 1713,97 seraient demandés à l'Europe et 1402,33 seraient cofinancés par les 7 entreprises, par le biais de l'APPVPA.

Le projet est accepté.

f. Communication

En 2014, il est prévu 2 numéros de Notre Territoire et 2 numéros de la Lettre aux élus. Le coût en est de 4 179,68 euros, dont 2 298,82 seraient demandés à l'Europe, et 1880,86 supportés par l'APPVPA.

Le projet est accepté.

2. Proposition de méthode pour préparer la candidature LEADER

Suite aux propositions faites par les collèges 1, 2 et 3, il était prévu de rencontrer des partenaires extérieurs à l'APPVPA afin d'enrichir notre stratégie. Un Comité Technique composé des 3 vice-présidents et de la présidente d'honneur s'est réuni en présence de Guillaume Dhérissard (directeur de Sol et Civilisation) et Marie de Naurois afin de proposer une liste de personnes à rencontrer et un calendrier.

Ce Comité a souhaité orienter ces rencontres par une question prospective sur le rôle et la place d'un territoire agricole dans le cadre de la grande métropole mondiale que sera Paris demain.

Ainsi les personnes ciblées sont-elles des personnalités qui peuvent avoir une expertise sur cette question.

- ✓ Christophe Hillairet, membre de l'APCA responsable du périurbain
- ✓ Pierre Missioux, directeur de la SAFER IdeF
- ✓ Christian Dubreuil, directeur général de l'AEV
- ✓ Serge Bonnefoy, secrétaire général de Terres en Ville
- ✓ Vincent Piveteau, directeur de l'ENSP et président de Ville-Campagne
- ✓ Gilles Trystram, directeur d'AGROPARISTECH
- ✓ Michèle Rousseau, directrice générale de l'Agence de l'Eau
- ✓ Xavier Guiomar, professeur à AGROPARISTECH
- ✓ Bernard Chevassus au Louis, Inspecteur Général de l'Agriculture (expert sur la question de la biodiversité)
- ✓ Guillaume Massard, directeur scientifique de SOFIES (Solutions for industrial ecosystems)
- ✓ François de Mazières, président de VGP
- ✓ Catherine Pégard, présidente de l'Etablissement Public du château de Versailles
- ✓ Pierre Veltz, président directeur général de l'Etablissement Public Paris-Saclay
- ✓ Un conseiller régional vert chargé de l'énergie
- ✓ Gaz de France à Beynes ?
- ✓ Gilles Tendron, secrétaire général de l'Académie d'Agriculture
- ✓ Mouvement des Entrepreneurs sociaux ?

Patrick Loisel propose d'interroger également Michel Delamaire, directeur de la CCI des Yvelines.

Cet audit doit se dérouler de février à avril, de façon à discuter la stratégie finale en mai-juin, et rédiger au cours de l'été et à l'automne, en fonction de la publication de l'appel à projet.

3. AG :

Date : mardi 8 avril à 18h

Lieu : Patrick Loisel demandera à Denis Flamant s'il est possible d'utiliser la salle des fêtes de Chavenay.

4. Budget prévisionnel 2014

Claude Jamati présente un budget équilibré mais serré. La trésorerie est également positive (de 26 000 euros aujourd'hui), grâce au prêt qui avait été octroyé par la SAA. Xavier Laureau informe que le nouveau président de la SAA est Michel Colin (en remplacement de Philippe de Logivière).

La question est posée de savoir si le déménagement à Feucherolles induira des coûts qui n'ont pas été pris en compte dans ce budget. Patrick Loisel assure qu'aucun coût supplémentaire aux conditions actuelles de location et mise à disposition de services ne devra être supporté par l'APPVPA.

5. Informations sur le projet de chemins sur le site classé

Face au projet de réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux, les agriculteurs du site classé ont réfléchi ensemble et fait des propositions pour la partie située après l'A12. Ces propositions concernent l'aménagement de l'ancienne allée royale ainsi que chemins ruraux à privilégier pour les circulations douces, afin d'orienter les promeneurs et les conduire à respecter la plaine. Une présentation a été faite à tous les élus de la plaine, qui l'ont bien accueillie et complétée (par des chemins sur St Cyr notamment). Jacques Courties, responsable de la Commission Randonnée Pédestre de l'APPVPA, a participé à ces travaux et a dessiné ces chemins sur une carte.

Afin d'officialiser ces chemins et les faire connaître, la Communauté d'Agglomération VGP a proposé de faire appel à CODERANDO pour leur demander dans quelle mesure il serait possible de les labelliser. Un devis est attendu de leur part. Par ailleurs, il a été demandé à Jacques Courties de proposer des boucles de promenade permettant de découvrir le patrimoine du site classé. Il se mettra en rapport avec les personnes ressources des associations historiques ou des communes concernées.

Le Conseil Patrimonial propose que ce travail fasse l'objet d'une présentation au 3^e collège, en même temps que les projets qui ont été proposés à la Commission des Sites (Plan Vélo de VGP et autorisations de déblai sur le site classé).

6. Questions diverses

Patrick Loisel pose la question du rôle de l'APPVPA pour discuter des projets d'urbanisation comme celui de Chaponval à Noisy, qui interpelle les citoyens et les élus. Colette le Moal précise que ce projet est engagé depuis 15 ans, alors que l'APPVPA n'existait pas. Notre rôle est plutôt de peser sur les projets à venir (comme nous l'avons fait pour le PSG), et c'est en cela que la charte paysagère sera utile. Le rôle des ambassadeurs sera notamment d'être dans les réunions de PLU. L'APPVPA est d'ailleurs invitée au Comité de Pilotage de l'étude d'aménagement du site de Chaponval.

Il est de même nécessaire d'être dans les instances où se discutent les projets telles que la Commission des Sites, la CDEC.

Xavier Laureau rappelle que la meilleure défense contre les projets d'urbanisation, c'est encore que les agriculteurs vivent de leur métier.